

Les associations de femmes ne se sont jamais tuées et depuis longtemps sont les relais auprès des pouvoirs publics de la violence faites aux femmes. **Personne ne les entendait.** Et encore moins les structures gouvernementales et institutionnelles.

Emmanuel Macron avait annoncé la création d'un ministère plein et entier des Droits des femmes lors de sa campagne présidentielle. Il n'a finalement nommé qu'un secrétariat d'État dédié à l'Égalité femmes-hommes, emmené par Marlène Schiappa, sous l'autorité directe du Premier ministre. Le premier gouvernement d'Édouard Philippe ne comptait qu'une seule femme à un poste régalien : Sylvie Goulard, ministre des Armées.

Il a fallu que la parole des femmes émerge de façon directe via les réseaux sociaux pour que cela soit déclaré « grande cause du quinquennat » par Monsieur Emmanuel Macron.

Nous ne pouvons évidemment que nous en réjouir.

Mais nous pouvons nous demander comment le gouvernement compte aider les associations de femmes, les associations féministes, les hôpitaux, la formation des soignants qui accueillent aux urgences les victimes, des policiers qui reçoivent les plaintes ou encore du personnel de l'éducation nationale qui peut agir sur la prévention, entre autres par le programme d'éducation sexuelle et affective, à mettre en place les différentes mesures proposées.

Le budget attribué au Secrétariat de Marlène Schiappa, s'il a été annoncé en augmentation pour atteindre environ 30 millions d'euros en 2018, ne représente pourtant qu'environ 0,0066 % du budget total du gouvernement.

Aujourd'hui, nous avons besoin d'un changement de fond. Il faut davantage que des mesures visant à réprimander les parties visibles de la violence et des différents types de harcèlement. Il faut transmettre aux enfants une parole, une culture du respect de l'autre sans aucune discrimination, du consentement et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il faut une transformation qui touche au plus profond notre système de construction sociétale où la domination masculine est encore très présente, où la femme est économiquement plus rentable, où la loi pour l'égalité femme-homme concerne le plus souvent les femmes à l'extérieur du foyer mais pas les hommes à l'intérieur.

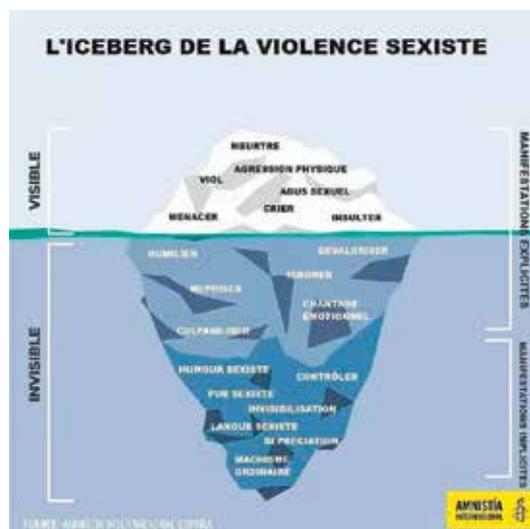
Notre société est paradoxale : on dit aux petites filles qu'elles ont les mêmes droits que les garçons, qu'elles peuvent faire les mêmes choses et on leur renvoie une image d'une expérience inverse à tous les niveaux.

Les violences faites aux femmes, grande cause nationale 2018

Il faut changer notre comportement sur lequel nos enfants portent leurs regards et se construisent, nos paroles d'adultes empreintes de prosélytisme, qu'ils écoutent et font leur, afin de modifier les consciences et faire fondre la partie cachée de l'iceberg des violences faites aux femmes.

Les Dossiers de l'Obstétrique vont s'associer à leur manière à cette grande cause nationale. Chaque numéro de l'année 2018 comprendra, en plus du sommaire habituel, un article dédié à l'égalité femme-homme et à la lutte des violences faites aux femmes. N'hésitez donc pas à y prendre part !

Pour que l'année future soit toujours sujette à être meilleure que la précédente ! •



KOLOR PLAY® KOLOR CLIP® by kitett®

Tire-lait manuel

KOLOR CLIP® pour transformer
le Kit Expression **KOLOR®**
en tire-lait manuel **KOLOR PLAY®**



CE 0459



DES OUTILS PRATIQUES POUR CONSEILLER LES MAMANS

► RECOMMANDER
la taille de tétérèlle adaptée

● **KolorTest :**
Kit échantillons tétérèlles

● **Kolorama :**
Règlette de mesure

● **KolorYou :**
Application mobile

► SOULAGER
FisioLan Lanoline 100% naturelle

► ACCOMPAGNER
Livret travail et allaitement

◎ UN SITE INTERNET
destiné aux professionnels
de santé **pro.dtf.fr**
► Créez votre compte



N'hésitez pas à nous adresser
vos demandes et questions à
kitett@dtf.fr

Dispositifs médicaux de classe IIa. Lire attentivement les instructions figurant dans la notice qui accompagne le dispositif médical.

L'ALLAITEMENT PAR DTF MEDICAL



19, rue de la Presse - CS 60132
42003 Saint-Etienne Cedex 1 - France
Tél. : +33 (0)4 77 74 51 11 - Fax : +33 (0)4 77 79 67 72
E-mail : dtf@dtf.fr - www.dtf.fr

DTF
medical